



## AGENT DE PROPRETE EN MILIEU HOSPITALIER Pour le recrutement dans le cadre de l'application des clauses sociales

### DESCRIPTION DU POSTE

L'agent de propreté évolue dans un milieu hospitalier. Il nettoie et désinfecte pour enlever toutes bactéries susceptibles de propager des infections.

- Essuyage du mobilier autorisé ; balayage humide et entretien des sols
- Nettoyage des hauteurs et encadrement des portes, plinthes et tuyauteries
- Nettoyage des sanitaires et lavabos ; Aspiration des sols moquetés
- Entretien des chambres des patients ; Entretien des salles de blocs opératoires

### ENVIRONNEMENT

- Lieu d'intervention unique ou multiple : hôpital, clinique, centre de gériatrie, de dialyse, ...
- Attention : l'employeur est une entreprise privée
- Lieu de travail : Paris et petite couronne

### PROFIL DU CANDIDAT

- Ponctuel, sérieux, discret, soigné,
- Méthodique, rapidité d'exécution, autonomie
- Bonne condition physique
- Avoir obligatoirement une **première expérience dans le nettoyage** hospitalier ou industriel
- Comprendre les consignes orales / savoir s'exprimer en français
- Savoir lire et/ou écrire le français

### CONDITIONS de TRAVAIL :

- Etre disponible du lundi au vendredi, souvent le samedi et/ou le dimanche
- Les horaires peuvent être fixes ou décalés
- Temps complet / temps partiel (le plus souvent)

### AUTRES OBSERVATIONS

- Doit être à jour des vaccinations obligatoires (DT Polio) au moment de l'entrée en poste

**Attention : Les postes proposés dans le cadre des clauses sont prioritairement destinés aux Parisien(ne)s :**

- Demandeurs d'emploi de longue durée (> 12 mois),
- Bénéficiaires des minima sociaux
- Travailleurs handicapés,
- Jeunes de moins de 26 ans sans qualification ou en CIVIS ou en contrat EPIDE
- Personnes en contrat d'insertion dans une SIAE.